



COMITE NATIONAL DE SURVEILLANCE
DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA TRAITE,
L'EXPLOITATION ET LE TRAVAIL DES ENFANTS (CNS)

COMITE INTERMINISTERIEL DE LUTTE
CONTRE LA TRAITE, L'EXPLOITATION
ET LE TRAVAIL DES ENFANTS (CIM)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Dans le cadre de l'élaboration du document stratégique harmonisé de communication et de sensibilisation sur la traite et les pires formes de travail des enfants, le gouvernement de Côte d'Ivoire, à travers le Comité National de Surveillance et le Comité Interministériel, recrute un Consultant.

I. Mission du Consultant

1. Faire l'état des lieux en matière de communication, de sensibilisation et de mobilisation communautaire et sociale (stratégies, outils et messages) dans le cadre de la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants ;
2. Dégager et proposer des approches stratégiques de communication et de sensibilisation ;
3. Elaborer un manuel harmonisé de communication et de sensibilisation sur la traite et le travail des enfants ;
4. Animer un atelier de validation du projet de manuel par les acteurs de la lutte contre le travail des enfants en Côte d'Ivoire.

II. Profil du consultant

Formation : Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau BAC + 4 ou plus, en sciences sociales ou de tout autre diplôme équivalent.

Expérience : Disposer d'une expérience de cinq (5) années minimum dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants et dans le domaine de la communication.

Compétences :

- Avoir une bonne connaissance du cadre juridique et institutionnel de la lutte contre le travail des enfants ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de communication pour le changement de comportement ;
- Avoir une bonne aptitude à communiquer efficacement en français, à l'oral comme à l'écrit ; une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir une bonne aptitude à expliquer et à clarifier des informations ;
- Avoir une bonne connaissance des applications informatiques ;
- Avoir une aptitude confirmée à travailler sur des sujets confidentiels et sensibles ;
- Avoir une bonne capacité organisationnelle.
- La production et la publication de documents sur le sujet du travail des enfants seraient un atout.

III. Dépôt de candidature

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation portant les numéros de téléphones et adresse électronique du candidat ;
2. Un curriculum vitae ;
3. La photocopie des diplômes ou attestations certifiées ;
4. Une offre technique et financière.

Les dossiers de candidature portant l'indication « Candidature au poste de consultant Manuel harmonisé de sensibilisation », doivent être déposés sous pli fermé au Secrétariat Exécutif du Comité National de Surveillance, sis à Cocody ; rue Booker Washington ; non loin de la Banque Mondiale, ou être envoyés aux adresses suivantes :

- Comité National de Surveillance 08 BP 1122 Abidjan 08
- cns@1eredame.ci

Pour toute information complémentaire, contacter Monsieur Amany KONAN au 22480303 ou 40008671

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au lundi 27 septembre 2012 à 18 heures.

Durée de la consultance : 30 jours ouvrables

Seuls les candidats retenus seront contactés.